

**Lettre d'Henri LAGRANGE du 25 juillet 1940 à Chartres
à Julienne BIBERT (belle-fille) à Pondaurat**

[illegible]

que le mariage des deux seules et uniques filles de nos amis de
bonheur d'univers de nos amis de nos amis (chacun de nous)
fines de vous qui regardent leur pays cela fait un double
de nos amis de nous ce que les uns disent et les autres les
fait savoir dans une amitié allemande une jeune fille et sa petite
sœur qui se attachent à leur monde elle en demandant la route
en même temps que le allemande qui est attachée à sa sœur
et ont de l'avis en une des raisons pour que de l'avis et
ont estelle les deux filles de nous ou le on fait d'Allemagne
et tout

Les raisons de deux qui étaient une à la table sont à peu
près les mêmes d'après quelques jours la terre fait communisme à
celle. L'été des nos amis de nous qui le mariage et
schmitt avait reçu la notice du journal comme tout à fait
les raisons de nous ont fait beaucoup de progrès maintenant
tout nos amis sont pas en Allemagne de l'ouest (allemands
étrangers ont pu être les plus de l'ouest de l'ouest)
L'été de nous pour ce que les en regardant les raisons de
qui possible et nous bien d'attentivement
Bon Soir
Vos

Lettre sans enveloppe

A cette date on peut constater que le courrier en France entre la « Zone occupée » et la « Zone Libre » à travers la ligne de démarcation qui s'est mise rapidement en place avec des points de passage de plus en plus contrôlés fonctionne relativement bien (réponse le 25 à Chartres à un courrier écrit dans le massif-central le 20). Dans moins deux mois, tout aura changé et les « cartes Interzone », sans enveloppe, adresses expéditeur et destinataire d'un coté, texte préimprimé de l'autre seront le seul moyen légal de communiquer...

FRANCE

PRIX DE VENTE
4,90

CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

DESTINATAIRE

Après avoir rempli cette carte soigneusement référée à la correspondance d'ordre familial, adresser les indications suivantes. — Ne pas écrire en dehors des lignes.

ATTENTION. — Toute carte doit le cas échéant être accompagnée d'ordre familial ne sera pas admise ni sera probablement écartée.

_____ N° _____ 194_____

_____ en bonne santé _____ fatigué.

_____ légèrement, gravement malade, blessé.

_____ tué _____ prisonnier.

_____ défilé _____ sans nouvelles.

de _____ La famille _____ va bien.

_____ besoin de provisions _____ d'argent.

nouvelles, bagages. _____ est de retour à _____

_____ travaille à _____ va entrer

à l'école de _____ a été reçu

_____ aller à _____ le _____

Affectueuses pensées. Baisers. _____

Signature. _____

Carte Interzone – Octobre 1940

Chartres le 25 juillet 40

Ma chère Julienne

Je viens de recevoir deux lettres de Maman des 19 et 20 juillet [[voir par ce lien](#) Lettre°9] et [[voir par ce lien](#) Lettre°14] (ainsi que le télégramme d'Adolphe (1) (Joseph Bibert) que je te transmets (document non retrouvé), tu pourras utiliser la réponse payée. J'arrive de ville et ne veux pas y retourner. Il doit maintenant avoir des nouvelles de tous puisque je t'ai retransmis ses lettres. Je lui envoie quand même un petit mot aujourd'hui ; peut-être finira-t-il par avoir des nouvelles à moins qu'il n'arrive avant la démobilisation de l'armée d'Afrique qui est commencée.

Maman qui a reçu les premières lettres que je lui ai adressées parle de revenir de suite, même à bicyclette si elle ne peut pas faire autrement : cela serait de la folie. Aujourd'hui les réfugiés recommencent à passer ; depuis ce matin 7 heures les voitures n'arrêtent pas, il y en a plus de 200 sur le boulevard Charles et le boulevard Sainte-Foy qui attendent de l'essence. Les bicyclettes, les trains, même encore les piétons donnent à Chartres une animation extraordinaire. Tout se passe dans le calme. Les Allemands emmènent en convoi les piétons qu'ils trouvent sur les routes. Ce matin j'ai vu un formidable tank allemand emmenant deux voitures à quatre roues (chariot du nord) pleines de gens qui regagnaient leur pays. Cela fait un drôle de contraste avec ce que l'on nous disait d'eux. Mardi, j'ai fait monter dans un camion allemand une jeune-fille et sa petite sœur qui s'en allait à Ymonville ; elle me demandait sa route en même temps que les Allemands qui eux allaient à Prasville. Ils ont débarrassé un coin du camion pour faire de la place et ont installé les deux filles du mieux qu'ils ont pu, il pleuvait à torrent.

Les ouvriers du Parc qui étaient restés à La Teste sont à peu près tous rentrés depuis quelques jours, les trains ayant commencé à rouler. Je t'ai dit dans ma dernière lettre que le logement à Schmidt (2) avait reçu la visite des pilleurs comme tout le monde ; les évacués surtout ont fait beaucoup de dégâts (maintenant tous ceux qui sont pris en flagrant délit de vol, Allemands ou Français, sont fusillés sur place ; il n'y a pas de pardon).

Je te quitte pour aujourd'hui en espérant ton retour dès que possible et t'embrassant bien affectueusement.

Ton Père, Henri

(1) Joseph « Adolphe » Bibert a sans doute envoyé deux télégrammes : un à Chartres, 65 rue Saint-Chéron, avant ou le 20 juillet, et un autre à l'adresse qui lui a été transmise indépendamment par Edmond Chédeville puisque Julianne en reçoit un à Savignac le dimanche 21 juillet (voir texte principal : « Exode Julianne Bibert ». Aucun des deux n'a été retrouvé.

(2) SCHMIDT : A/c du 1/122 habitant rue Saint-Chéron ; déjà cité dans lettre Julianne du 20 juillet et lettre d'Henri Lagrange du 23 juillet – Sans doute le trésorier-payeur

Cette page est une annexe à :

[L'exode de Julianne Bibert](#)

Faisant partie du :

[Site personnel de François-Xavier Bibert](#)